

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 03 juin 2026

DEL20260603_105

L'an deux mil vingt-six, le trois juin, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des mariages à NANGY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 28 mai précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 26

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PERINET

MONNETIER-MORNEX : Christophe BOYER, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Franck KOËNIG, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents : Jérôme ADOLPHE, Stéphanie BRIFFOD, Guillaume GAUTHIER, Bertrand RICHIERO ;

Pouvoirs : 4

Mathieu BADIN a donné procuration à Isabelle ROGUET ; Sabine CRETIN a donné procuration à David LIMAL ; Gianni GUERINI a donné procuration à Nadine PERINET ; Valérie LEBEAU a donné procuration à Denise GERELLI-FORT

Votants : 30

Secrétaire de séance : Rodolphe ARNOULD

DEL20260603_105 - Budget annexe ZAE – Vote du budget supplémentaire 2026

Rapporteur : Madame la 3^{ème} Vice-Présidente en charge des Ressources administratives et partenariales, Madame Régine MAYORAZ

ANNEXE 7

VU les articles L5217-10-1 à L5217-10-15 et L5217-12-2 à L5217-12-5 du CGCT ;

VU la Loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023, de Programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ;

VU la Loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de Finances (LFI) pour 2026 ;

VU la délibération DEL20230906_095 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 06 septembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par la Collectivité ;

VU la délibération DEL2026060_095 du Conseil communautaire de la CCA&S adoptée ce jour, relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) ;

VU la délibération DEL20250219_004 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 3 décembre 2026 portant DOB 2026 et son ROB annexé ;

VU la délibération DEL20260603_104 du Conseil communautaire de la CCA&S, portant approbation du budget supplémentaire du budget général 2026 présenté au cours de la présente séance ;

VU la délibération DEL20260306_097 du Conseil communautaire de la CCA&S portant approbation du CFU du budget annexe ZAE 2025

VU la délibération DEL20260603_103 du Conseil communautaire adoptée ce jour et portant approbation de l'affectation du résultat du budget annexe - ZAE présenté au cours de la présente séance ;

CONSIDÉRANT que le projet de budget supplémentaire 2026 du budget annexe - ZAE annexé à la note de synthèse, envoyé préalablement à la présente réunion du Conseil, à l'ensemble des Conseillers, et à l'appui d'un diaporama projeté en séance. Madame la Vice-Présidente rappelle que le budget supplémentaire a pour vocation la reprise du résultat de l'exercice antérieur, lorsque celui-ci n'a pu être repris au budget primitif.

CONSIDÉRANT les orientations budgétaires présentées lors du Conseil communautaire du 3 décembre 2025.

CONSIDÉRANT l'affectation des résultats de l'exercice 2025 :

▪ Section de fonctionnement :	
* en excédent de fonctionnement reporté (R002)	0 €
▪ Section d'investissement :	
* en report d'investissement (R001)	- 27 980,20 €
* en excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	11 255,93 €

Elle précise aux membres du Conseil que le budget est présenté par nature avec présentation fonctionnelle.

CONSIDÉRANT le tableau de synthèse d'évolution des dépenses et recettes suivant :

Recettes de fonctionnement	BA 01/2026	BS 2026	BA 06/2026
70 - Produits des services	10 000,00 €		10 000,00 €
74 - Dotations et participations	273 211,00 €	325 263,27 €	598 474,27 €
75 - Autres charges de gestion courante	9 750,00 €		9 750,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €		0,00 €
042 - Opérations d'ordres	22 000,00 €		22 000,00 €
R002 Report fonctionnement			0,00 €
TOTAL	314 961,00 €	325 263,27 €	640 224,27 €

Dépenses de fonctionnement	BA 01/2026	BS 2026	BA 06/2026
011 - Charges à caractère général	58 000,00 €	1 500,00 €	59 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	250 000,00 €	121 500,00 €	371 500,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023 - Virement section d'investissement	0,00 €	202 263,27 €	202 263,27 €
042 - Amortissement - Opérations d'ordres	6 961,00 €	0,00 €	6 961,00 €
D002		0,00 €	0,00 €
TOTAL	314 961,00 €	325 263,27 €	640 224,27 €

Recettes d'investissements	BA 01/2026	BS 2026	BA 06/2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	260 539,00 €	-260 539,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €
021 – Virement section de fonctionnement	0,00 €	202 263,27 €	202 263,27 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	6 961,00 €	0,00 €	6 961,00 €
1068 - Excédent capitalisé		11 255,93 €	11 255,93 €
R001		0,00 €	0,00 €
TOTAL	267 500,00 €	77 980,20 €	345 480,20 €

Dépenses d'investissements	BA 01/2026	BS 2026	BA 06/2026
16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	500,00 €	0,00 €	500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	220 000,00 €	50 000,00 €	270 000,00 €
040 - Opérations ordre de transfert	22 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €
Restes à Réaliser en dépenses		0,00 €	0,00 €
D001		27 980,20 €	27 980,20 €
TOTAL	267 500,00 €	77 980,20 €	345 480,20 €

CONSIDÉRANT l'ensemble des informations présentées, le budget annexe supplémentaire 2026 est soumis au vote par chapitre et par nature, s'équilibrant en recettes et en dépenses, de la manière suivante :

- **Section de fonctionnement :**
 - * Dépenses 640 224,27 €
 - * Recettes 640 224,27 €
- **Section d'Investissement :**
 - * Dépenses 345 480,20 €
 - * Recettes 345 480,20 €

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget supplémentaire 2026 du budget annexe - ZAE, tel que présenté par chapitre en fonctionnement comme en investissement.

Le Secrétaire de séance
Rodolphe ARNOULD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 10/06/2026
Publié, le 10/06/2026

PAGE ANNULÉE

